



Association des Propriétaires du Lac Souris inc.

1690, chemin de la Presqu'île, Saint-Mathieu-du-Parc, Québec G0X 1N0

PROCÈS-VERBAL

ODJ 5.0

Réunion : Assemblée générale annuelle de l'APLS inc.
Lieu : Église Saint-Mathieu-du-Parc
Date : **Samedi 18 septembre 2021**
Heure : **9h 08**

1. Mot de bienvenue du président et ouverture de l'assemblée.

M. Roger Sylvestre, président, souhaite la bienvenue aux 41 personnes présentes et les remercie de leur participation. Il explique les règles de distanciation qui s'appliquent pour la présente rencontre, circulation, lavage des mains et port du couvre-visage.

2. Nomination d'un président d'assemblée.

AG-2021-01 Nomination d'un président d'assemblée.

M. Roger Sylvestre invite les membres présents à se choisir un président d'assemblée.

Il est proposé par Mme Diane Vincent, appuyé par M. Daniel Frigon et unanimement résolu de nommer M. Roger Sylvestre à titre de président de l'assemblée. M. Sylvestre accepte.

3. Constatation de la régularité de l'assemblée.

Considérant que les membres ont reçu par courriel l'avis de convocation au moins 10 jours avant l'assemblée, que le quorum de 25 membres en règle est atteint, le président d'assemblée déclare l'assemblée officiellement ouverte, il est 9h10.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Le président d'assemblée, M. Roger Sylvestre invite les membres à adopter l'ordre du jour et à inscrire s'il y a lieu les sujets aux affaires nouvelles. Aucun sujet n'est inscrit aux affaires nouvelles.

AG-2021-02 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Jean-Pierre Poudrier, appuyé par Yves Hudon et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que transmis, incluant les sujets inscrits aux affaires nouvelles.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 29 août 2020.

Le président passe en revue le procès-verbal transmis avec la convocation et demande aux membres de s'assurer de la conformité et d'indiquer s'il y a lieu les correctifs.

AG-2021-03 Adoption du procès-verbal.

Considérant que le procès-verbal a été transmis à tous les membres en règle ayant fourni une adresse courriel valide et qu'ils ont reçu une copie de celui-ci au moins 10 jours avant la réunion de l'AGA.

Il est proposé par M. Daniel Frigon, appuyé par M. Claude Bourassa et unanimement résolu de dispenser le président d'assemblée de la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal du 29 août 2020 tel que déposé.

6. Suivi des résolutions de l'AGA du 29 aout 2020.

Les propositions ayant été exécutées, il n'y a aucun suivi particulier à inscrire au procès-verbal.

7. Rapport du président et des activités de l'année.

M. Roger Sylvestre, président, présente son rapport annuel concernant les activités tenues et les dossiers traités au cours de la dernière année. Il mentionne que pour une deuxième année, l'assemblée générale se déroule dans un cadre particulier dû au covid-19. Nous avons également 287 membres à ce jour. Il présente les membres du CA. Le rapport a été transmis avec la convocation de l'AGA. (Document en annexe 1).

7.1 Plan d'action

M. Roger Sylvestre commente le plan d'action 2020-21 transmis lors de la convocation.

8. Rapport du secrétaire.

M. Pierre Harnois fait rapport du document transmis avec la convocation. Entre autres le nombre de rencontres tenues et la participation des membres du CA aux réunions régulières. (Document en annexe 2).

9. Rapport de la trésorière.

9.1 Présentation et adoption des états financiers et du bilan.

Mme Martine Lord présente et commente les états financiers. Elle mentionne également la bonne santé financière de notre association (document en annexe 3).

AG-2021-06 Adoption des états financiers.

Considérant que les membres de l'AGA ont pris connaissance des états financiers tels que transmis lors de l'avis de convocation.

Attendu la présentation de la trésorière

Il est proposé par Jean Vallières appuyé par Jacques Lavoie et unanimement résolu d'adopter les états financiers 2020 tels que déposés.

9.2 Présentation et adoption du rapport du vérificateur.

Mme Martine Lord fait lecture du rapport de la vérificatrice et informe les membres que Mme Liette Guay a transmis à l'APLS une lettre de conformité en rapport avec les activités financières de l'APLS.

AG-2021-07 Rapport du vérificateur

Il est proposé par Mme Martine Allard appuyé par M. Jean-Pierre Poudrier et unanimement résolu d'accepter le rapport de la vérificatrice interne.

9.3 Modification de la cotisation annuelle

AG-2021-08 Modification de la cotisation annuelle

- **Attendu les statuts et règlements de l'APLS (article 8);**
- **Considérant que la cotisation est fixée à 35\$ par propriété depuis 2010;**
- **Considérant l'augmentation des dépenses annuelles encourues;**

- Considérant que l'assemblée générale souhaite la réalisation d'études portant sur la prolifération des plantes et sur l'érosion des berges;
- Considérant les nouvelles activités sociales réalisées et à réaliser (spectacle, ski de fond, etc.);
- Considérant l'ajout de médias d'information et de services en ligne tel : site Internet, paiement électronique;

Il est proposé par Mme Lyne Dubé, appuyé par M. Yves Hudon, et unanimement résolu de modifier la tarification annuelle, et ce, à compter du 1er janvier 2022, soit :

- Une cotisation annuelle de 45 \$;
- Une augmentation annuelle de 1\$ par année pour les cinq prochaines années.

9.4 Affectation des surplus budgétaires

AG-2021-09 Affectation des surplus budgétaires

- Attendu la résolution constituant un surplus pour l'entretien et la réfection du barrage, propriété de l'APLS, une somme de 25 000 dollars est actuellement affectée à ce poste;
- Considérant l'importance de constituer une réserve monétaire pour les imprévus de la gestion annuelle de l'APLS;
- Considérant que les services du débarcadère pourraient être interrompus à plus ou moins long terme;

Il est proposé par M. Jean-Pierre Poudrier, appuyé par M. Richard Lefebvre et unanimement résolu d'adopter les mesures ci-dessous concernant le surplus accumulé :

- Conserver une somme minimale de 25 000 dollars dans le fonds pour l'entretien et la réparation du barrage;
- Constituer et maintenir un fonds pour projets spéciaux de 10 000 dollars;
- Constituer un fonds pour le maintien d'un service de débarcadère;
- Autoriser le conseil d'administration à puiser dans le fonds pour projets spéciaux si nécessaire. Le conseil d'administration en fait rapport à l'assemblée générale comme prévu à nos statuts et règlements.
- Autoriser le conseil d'administration à affecter, s'il y a lieu, le surplus annuel à ces fonds et à combler un déficit éventuel à même le fonds pour les imprévus de la gestion courante. Le conseil d'administration en fait rapport à l'assemblée générale comme prévu à nos statuts et règlements.

10 Rapport des comités.

Le président invite chacun des responsables de dossier à en faire rapport à l'assemblée.

10.1 Exécutif (voir rapport du président et du secrétaire)

10.2 Projet de subventions (M. Michel Héту et M. Pierre Harnois)

10.3 Inventaire des biens : ce dossier est complété.

10.4 Communication : Site WWW (Martine Lord) Le Souricier. (Jean Vallières)

10.5 Appartenance (activités) (Mme Martine Allard).

10.6 Objets promotionnels (Mme Martine Allard)

10.7 Comité sur les activités de pêche. (Jean-Pierre Poudrier)

10.8 Internet et cellulaire. (M. Pierre Harnois et M. Michel Héту)

10,9 Adhésion des membres (Martine Lord, Jocelyne Béliveau et Hélène Lapointe)

10,10 Infrastructures routières (Michel Héту et Pierre Harnois)

10,11 Qualité de l'eau (Sylvie Tessier)

- 10.12 Débarcadère (M. Jean-Pierre Poudrier)**
- 10.14 Environnement terrestre (M. Michel Héту)**
- 10.16 Environnement, projet d'études (M. Jean Vallières)**
- 10.17 Sécurité nautique (M. Jean-Pierre Poudrier)**

Intervention de l'Assemblée : Mme Lyne Dubé demande de former un comité pour sensibiliser la municipalité à l'usage de vtt, motoneige, sur les chemins autour du Lac.

11. Prévisions et adoption des prévisions budgétaires de l'année 2022.

Mme Martine Lord présente les prévisions budgétaires pour la prochaine année financière.

AG-2021-10 Adoption des prévisions budgétaires 2022.

Il est proposé par M. Jean Vallières, appuyé par M. René Doré et unanimement résolu d'adopter les prévisions budgétaires telles que transmises avec l'avis de convocation.

12. Ratification des résolutions adoptées par le CA.

Le président fait la lecture des résolutions à incidence monétaire et/ou responsabilité et demande à l'assemblée générale une proposition pour adopter les résolutions telles qu'elles ont été présentées.

AG-2021-11 Rapport à incidence monétaire et /ou responsabilité.

Il est proposé par M. Claude Bourassa appuyé par M. Daniel Frigon et unanimement résolu d'adopter le rapport concernant les résolutions à incidence monétaire et/ou responsabilité telles que lues et déposées. (rapport en annexe 6)

13. Nomination des vérificateurs externes pour l'année 2022

Le président de l'assemblée remercie la vérificatrice externe, madame Liette Guay. Mme Guay s'est dite intéressée à renouveler son mandat pour la prochaine année.

Il demande à l'assemblée de faire des propositions pour la nomination des vérificateurs pour la prochaine année financière.

AG-2021-12 Élection des vérificateurs

Il est proposé par M. Daniel Frigon, appuyé par Mme Sylvie Tessier et unanimement résolu que Mme Guay occupe l'un des postes pour la prochaine année et que le second poste, étant donné que l'AG n'a pas soumis de candidat, soit pourvu par le conseil d'administration en cours d'année.

14. Élection des officiers (postes : présidence, vice-présidence et trésorerie).

- 14.1 Présidence (mandat de deux ans)
- 14.2 Trésorerie (mandat de deux ans)
- 14.3 Vice-Présidence (mandat d'un an)

La présidente d'élection, Mme Diane Vincent, annonce qu'elle a reçu une seule candidature pour le poste de président, trésorière et vice-président.

Elle lit un extrait des règlements sur les mises en candidature et présente la candidature en règle reçue pour ces postes.

AG-2021-13 Présidence

Il est proposé Jacques Lavoie appuyé par Mme Lyne Dubé et unanimement résolu que M. Roger Sylvestre occupe le poste de président pour les deux prochaines années.

M. Roger Sylvestre accepte le mandat.

AG-2021-14 Trésorerie

Il est proposé par M. Jean Vallières, appuyé par M Jean-Pierre Poudrier et unanimement résolu que Mme Martine Lord occupe le poste de trésorière pour les deux prochaines années.

Mme Martine Lord accepte le mandat.

AG-2021-15 Vice-présidence

Il est proposé par Mme Martine Allard, appuyé par Mme Christine Lavigne et unanimement résolu que M. Jean-Pierre Poudrier occupe le poste de vice-président pour la prochaine année.

M. Jean-Pierre Poudrier accepte le mandat.

La présidente d'élections informe l'assemblée que des postes de représentants de secteur sont à combler et que les intéressés doivent compléter le formulaire de mise en candidature.. Un formulaire était disponible dans la correspondance transmise lors de la convocation et auprès de la présidente.

Les postes non comblés le seront par le conseil d'administration au cours de l'année.

14.1 Président d'élections.

Le président, M. Roger Sylvestre, informe les membres que Mme Diane Vincent nous a fait part de sa démission à titre de présidente d'élections. Il la remercie pour le travail accompli tout au long de ces années.

Il convient de nommer une nouvelle personne à ce poste. Le mandat est de quatre ans selon nos statuts et règlements.

Il recevrait des candidatures de l'assemblée

AG-2021-16 Nomination d'un président d'élections

Il est proposé par M. Jean Vallières, appuyé par M. Daniel Frigon que M. Michel Héту soit nommé à ce poste.

Comme il n'y a pas d'autres candidatures, le président demande à M. Michel Héту s'il accepte ce mandat. M. Michel Héту accepte le poste de président d'élections.

15. Affaires nouvelles

15.1 Sondage 2020 sur la deuxième voie d'accès au lac (M. Savaria)

M. Savaria demande s'il y a du développement concernant ce dossier. M. R. Sylvestre, président mentionne qu'aucun suivi n'a pu être fait avec la municipalité de St-Élie-de-Caxton. Elle n'a pu donner suite à nos propositions de rencontre.

16. Périodes de questions

Mme Claudie Dubé mentionne qu'elle est heureuse du commentaire contenu dans le rapporte sur la sécurité nautique à l'effet qu'il y ait eu moins de vagues sur le lac cette année causé par la navigation.

AG-2021-17 Motion de félicitations

Il est proposé par M. Daniel Frigon, appuyé par M. Claude Frigon et unanimement résolu qu'une motion de félicitations soit adressée aux membres du CA pour le travail accompli au cours de la dernière année,

AG-2021-18 Levée de l'assemblée

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités,

Il est proposé par M. Daniel Frigon appuyé par M. Claude Bourassa et unanimement résolu de clore l'assemblée. Il est 11.17 h.

Roger Sylvestre, président

Pierre Harnois, secrétaire